

Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110629-VD20110627-004-DE
Date de signature : 30/06/2011
Date de réception : 30/06/2011

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 27 juin 2011



MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : M. MILLOT - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVELLEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - M. PRIBETICH - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET-RICHARD - Mme BLETTYERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - M. EL HASSOUNI - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

Membres excusés : Mme POPARD (pouvoir M. GRANDGUILLAUME) - Mme DURNERIN (pouvoir M. LOUIS) - Mme BIOT (pouvoir M. BERTELOOT) - Mme TRUCHOT-DESSOLE (pouvoir M. GERVAIS) - Mme CHEVALIER (pouvoir Mme TROUWBORST) - Mme JUBAN (pouvoir M. DESEILLE)

Membres absents : M. HELIE

OBJET

DE LA DELIBERATION

Exercice 2010 - Affectation des résultats

M. MAGLICA, au nom de la commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

En application des règles édictées par l'instruction budgétaire et comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de se prononcer sur l'affectation des résultats qui se dégagent du budget principal et de chacun des budgets annexes, à la clôture de l'exercice 2010.

Le Compte Administratif 2010 que vous venez d'approuver a, en effet, permis de déterminer, d'une part, le résultat de la section de fonctionnement ainsi que le solde d'exécution de la section d'investissement, d'autre part, les restes à réaliser qui seront repris dans le Budget Supplémentaire 2011. Je vous précise que le résultat de la section de fonctionnement qui apparaît au Compte Administratif et sur lequel porte

la décision d'affectation, est le résultat constaté à la clôture de l'exercice augmenté du résultat reporté à la section de fonctionnement de l'exercice antérieur.

Je rappelle que ce résultat englobant ces écritures exceptionnelles doit être affecté par ordre de priorité :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de fonctionnement antérieur,
- à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement,
- à la couverture du besoin de financement des restes à réaliser
- pour le solde, en excédents de fonctionnement reportés, pour financer des dépenses nouvelles, ou en une dotation complémentaire en réserves.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, après avoir pris connaissance des résultats qui se dégagent à la clôture de l'exercice 2010 du budget principal ainsi que de chacun des budgets annexes, de bien vouloir décider de leur affectation, dans les conditions suivantes :

BUDGET PRINCIPAL

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement :	13 311 371,73 €
Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses)	9 406 114,57 €

Décision d'affectation

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre de 2010 y compris restes à réaliser (compte 1068 – recettes)	10 306 114,57€
--	----------------

Financement des propositions nouvelles de la section de fonctionnement (chapitre 002 - recettes)	3 005 257,16 €
--	----------------

BUDGET ANNEXE DU STATIONNEMENT

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	59 936,07 €
Résultat section d'investissement (chapitre 001- recettes)	130 761,83 €

Décision d'affectation

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre des restes à réaliser de 2010 (comptes 1068 - recettes)	59 936,07€
---	------------

BUDGET ANNEXE DE L'AUDITORIUM

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	344 712,18 €
Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses)	335 476,38 €

Décision d'affectation

Comblement du besoin de financement de la section d'investissement au titre de de 2010 y compris restes à réaliser (compte 1068 – recettes)	344 712,18 €
---	--------------

BUDGET ANNEXE DE LA ZAC CLEMENCEAU BOUDRONNEE

Résultat comptable dégagé en section de fonctionnement	0 €
Besoin de financement de la section d'investissement (chapitre 001 - dépenses)	0 €

Rapport adopté à la majorité :

- pour : 46
- contre : 8